



Droit de visite pour un père

Par **nabe**, le **12/02/2008** à **21:52**

je suis francais et je suis marié en france mais j'ai une amie au Burkina Faso avec qui j'ai un enfant que j'ai reconnu. ne pouvant aller souvent dans son pays je ne peux donc voir mon enfant grandir. j'aimerais savoir si il y a une possibilité pour que mon amie aie une carte de séjour pour venir en France ainsi je pourrai voir mon enfant plus régulièrement. par avance merci pour votre aide.